

MISE EN TOURISME ET DYNAMIQUE SPATIALE AU NÉPAL

Isabelle Sacareau *

RÉSUMÉ. L'espace touristique peut être défini comme un ensemble de villes, de lieux et de sites qui s'associent selon des itinéraires en boucles dessinés par le déplacement touristique, et dont ils sont le point d'apogée ou des lieux-étapes. La mise en évidence de ces boucles au Népal, et de la façon dont elles sont apparues en des lieux qui leur donnent sens, selon les pratiques des différents acteurs du tourisme, permet d'analyser la structuration progressive et la dynamique de cet espace touristique.

• DYNAMIQUE SPATIALE • HAUT-LIEU • PARC NATIONAL • TOURISME • NÉPAL • HIMALAYA

ABSTRACT. The tourist area can be defined as a set of towns, places and sites that are the culminating points of or stopovers on itineraries in loops formed by the movement of tourists. By highlighting these loops in Nepal and the way in which they have appeared in places that give them meaning, according to the practices of the various stakeholders in tourism, it is possible to analyse the gradual structuring and dynamics of this tourist area.

• HIMALAYAS • NATIONAL PARK • NEPAL • SPATIAL DYNAMICS • TOURISM • TOURIST SITE

RESUMEN. Se puede definir el espacio turístico como un conjunto de ciudades, lugares y sitios que se asocian según itinerarios circulares, dibujados por el desplazamiento de los turistas. Entre estos lugares algunos son puntos importantes, otros simples lugares de etapas. Al evidenciar tales itinerarios en Nepal, y analizar cómo aparecieron en unos lugares que les dan un sentido, en función de las prácticas de los diferentes actores del turismo, se llega a dibujar la progresiva estructuración y la dinámica propia de ese espacio turístico.

• DINÁMICA ESPACIAL • HIMALAYA • LUGAR IMPORTANTE • NEPAL • PARQUE NACIONAL • TURISMO

En 1962, les premières statistiques du tourisme au Népal n'enregistraient que 6 179 touristes. En 1996, leur nombre s'élevait à plus de 393 000. Sur ce territoire pauvre et montagneux (fig. 1 et 2), la dynamique du tourisme a fait surgir en moins de quarante ans des itinéraires permettant l'accès à quelques sites prestigieux à forte puissance symbolique (Everest, Annapurna), et a donné aux deux principales villes du pays une activité touristique croissante. La pratique du *trekking*, qui concerne un quart de la fréquentation touristique, a joué un rôle pionnier dans la mise en tourisme du Népal. Si les premières initiatives sont venues d'étrangers, militaires, scientifiques et alpinistes, la deuxième moitié du *xx^e* siècle a vu apparaître d'autres acteurs majeurs : l'État, les voyagistes, la société locale. Un espace touristique discontinu, à la fois ponctuel et linéaire, s'est organisé autour d'un petit nombre de pôles touristiques hiérarchisés et d'itinéraires dont ils sont le point de départ (fig. 3).

Le tourisme pionnier : émergence de sites et d'itinéraires

Fermé à toute influence étrangère, le Népal, petit royaume indépendant coincé entre le Tibet et l'Inde, est longtemps resté une *terra incognita* pour les Occidentaux. Jusqu'en 1950, seul le versant tibétain de la chaîne himalayenne, qui le borde au nord, est exploré par de rares voyageurs et alpinistes étrangers, ainsi que par les expéditions coloniales britanniques opérant à partir de Darjeeling, station de villégiature et cantonnement militaire de l'Empire britannique des Indes. À l'instar du mont Blanc un siècle auparavant, la découverte du véritable point culminant de la planète, l'Everest, à la fin du *xix^e* siècle, fait entrer l'Himalaya dans l'imaginaire occidental, et le désigne comme le « haut lieu » par excellence : d'abord distingué, puis nommé, le regard précède l'exploration, puis les tentatives de conquête du « troisième pôle » dans les années 1920-1930.

* Université de La Rochelle, Équipe MIT3 Paris 7, FLASH, 1 parvis Fernand Braudel, 17000 La Rochelle
E-mail : isabelle.sacareau@mail.univ-lr.fr

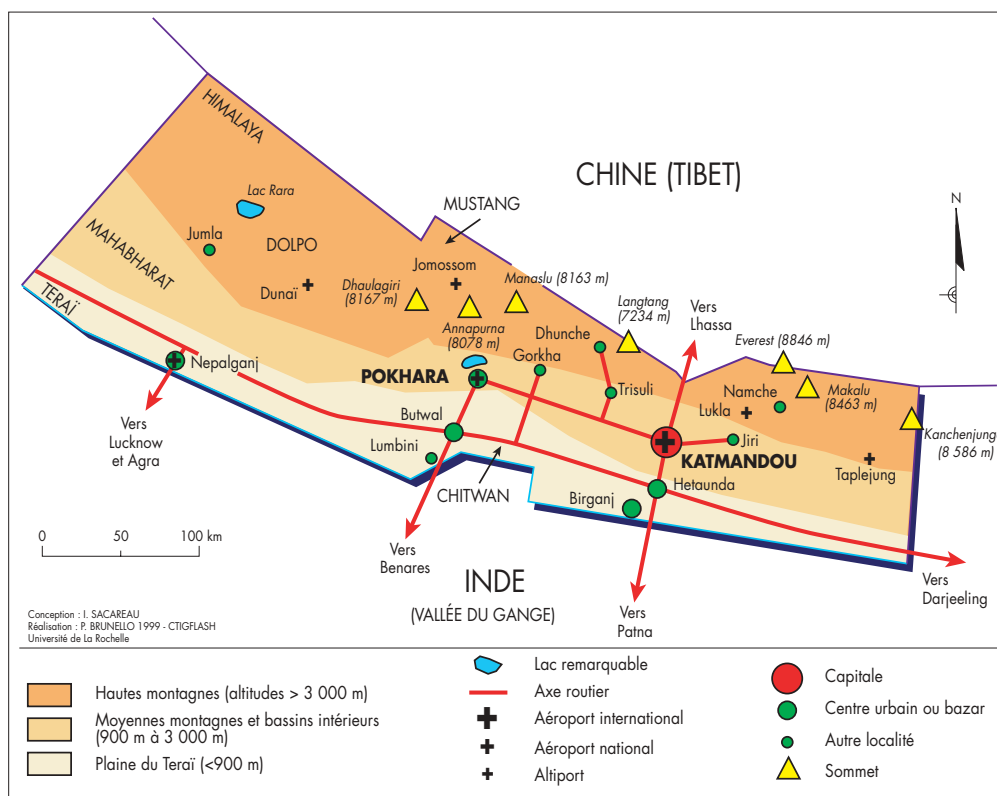
Mais il faut attendre l'arrivée au pouvoir au Népal d'un nouveau monarque en 1950, pour que le pays, rompant avec un siècle et demi d'isolement, s'ouvre au reste du monde, au moment même où se ferme la frontière tibétaine.

Cette ouverture opère un déplacement majeur à l'échelle des régions himalayennes en faisant de la capitale du Népal, Katmandou, la base avancée de l'exploration de la chaîne et de la mise en tourisme du territoire népalais. Lieu princes et belvédère remarquable d'où l'on a un vaste panorama sur près de 14 sommets de plus de 8000 mètres, la ville prend la place de Darjeeling et devient le lieu de rassemblement des alpinistes, voire de l'aristocratie européenne, invitée par le roi à chasser le tigre dans la réserve de Chitwan (plaine du Terai). La conquête de l'Annapurna en 1950 et de l'Everest en 1953 favorise l'apparition d'une pratique entièrement nouvelle, le *trekking* ou randonnée itinérante en haute montagne. Au cours des années 1960-1970, les premiers touristes, encadrés par des guides de haute montagne et des équipes de sherpas, commencent à visiter les camps de base des premières expéditions, qui demeurent aujourd'hui les points d'apogée des premiers itinéraires de *trekking* (fig. 3.1).

Dans cette phase pionnière de la mise en tourisme, la jonction des premières initiatives étrangères avec les sociétés montagnardes locales favorise l'éclosion de modestes structures d'hébergement le long des sentiers, dans des lieux-étapes où les randonneurs ne font que passer. La fréquentation des montagnes du pays est cependant soumise à l'autorisation du roi, qui n'ouvre que très graduellement le territoire aux touristes étrangers par le biais de permis de *trekking* payants, et qui continue d'interdire l'accès à certaines zones frontalières. En fait, l'ouverture au tourisme ne s'opère véritablement qu'à partir des années 1970, lorsque le Népal devient une étape de quelques jours sur des circuits organisés en autocar dans la vallée du Gange par les voyageurs étrangers et leurs sous-traitants indiens (fig. 3.2). L'intégration de Katmandou dans cet itinéraire touristique, qui articule la visite des principaux sites et monuments de sa vallée et la pratique de safaris-photos dans la réserve animale de Chitwan, favorise l'insertion du Népal dans le système touristique international.

Dans le même temps, une autre catégorie de voyageurs, à la présence éphémère mais néanmoins marquante pour l'image internationale du pays, fait son apparition : celle

des hippies et des routards. Le Népal est pour eux une étape de long séjour sur la grande boucle de la « route des Indes ». À la manière des Britanniques du XIX^e siècle qui villégiaturaient dans les stations d'altitude de l'Himalaya, ils font des rives du lac de Pokhara, qui offre une vue rapprochée sur l'Annapurna, leur lieu privilégié de séjour jusqu'à leur expulsion par le gouvernement népalais à la fin des années 1970.



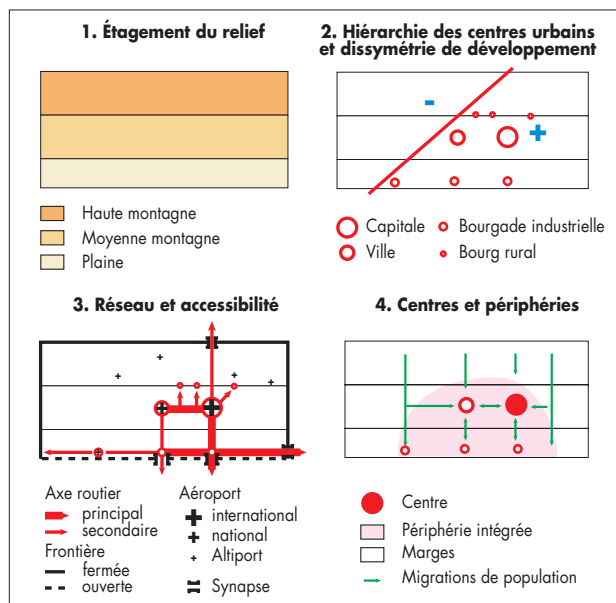
1. Les grands traits du Népal

en un même lieu font de Katmandou une ville touristique à part entière. L'agrandissement de l'aéroport international, l'ouverture de nouvelles lignes aériennes et l'essor du *trekking* à partir des années 1970-1980 permettent tout d'abord au Népal de s'affranchir de sa dépendance envers les circuits organisés à partir du Nord de l'Inde, en devenant une destination autonome. L'itinéraire touristique de la vallée du Gange reste fonctionnel, mais il n'est plus un passage obligé pour visiter le pays. Ensuite, l'ouverture contrôlée de la frontière tibétaine par le gouvernement chinois, à partir des années 1980, fait de Katmandou la voie d'accès terrestre et aérienne la plus commode vers Lhassa, destination nouvelle pour les agences de voyage de la capitale népalaise, qui proposent désormais des circuits à prix avantageux au Tibet (fig. 3.3). Enfin, Katmandou s'affirme comme le centre qui impulse et organise l'ensemble du tourisme himalayen, dans la mesure où la ville polarise un territoire faiblement urbanisé et encore mal desservi par la route (fig. 1 et fig. 2).

Avec 400 000 visiteurs, 88 % de l'offre d'hébergement du pays et près de 600 agences de *trekking* et de voyage, la capitale du Népal joue à la fois un rôle de porte d'entrée aérienne du pays et de redistribution des flux touristiques en direction des trois massifs les plus fréquentés (Annapurna, Everest, Langtang), ainsi que des régions les plus éloignées du Népal (Kanchenjunga, Dolpo, lac Rara), accessibles uniquement par avion. Elle concentre la main-d'œuvre montagnarde de guides et de porteurs venus de tout le pays. Ville touristique par sa fonction de séjour, Katmandou est aussi une base d'excursion vers les sites environnants. Des hôtels, construits sur les crêtes qui encerclent la vallée, permettent d'ailleurs aux touristes de passer la nuit afin d'assister au lever du soleil sur la chaîne himalayenne.

Autonomie et hiérarchie des lieux touristiques : la dynamique spatiale du tourisme

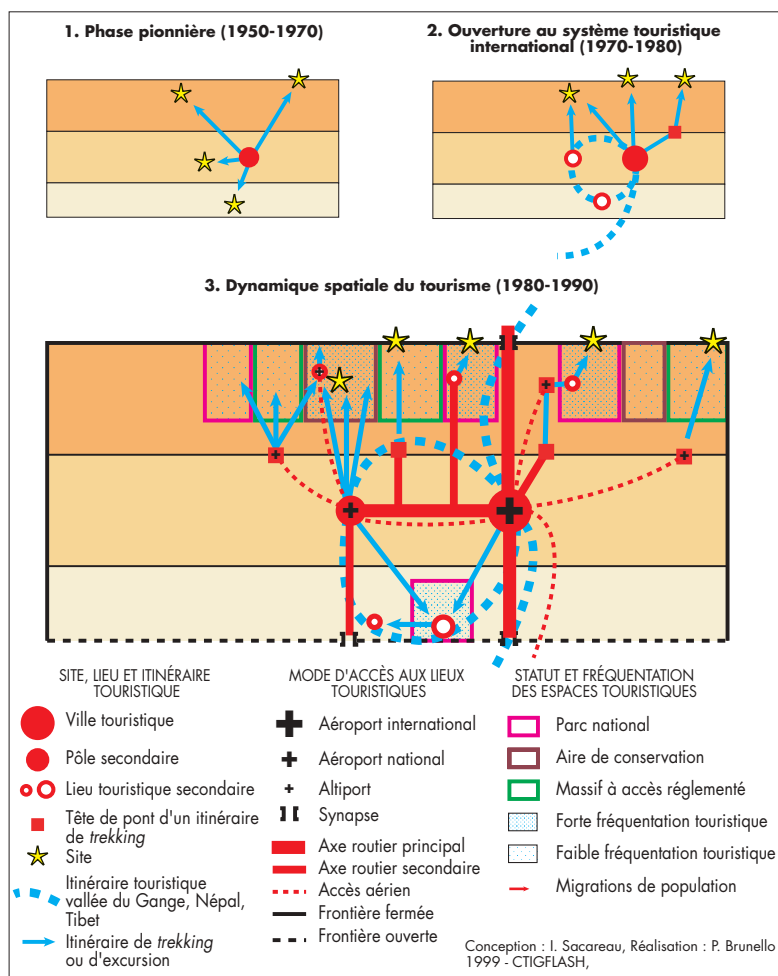
Ce pôle, d'où sont parties les premières initiatives, s'appuie sur des centres secondaires situés au pied des massifs. Des relais locaux des agences de la capitale se sont mis en place au départ des principaux itinéraires de *trekking* : la petite ville de Pokhara, des villages terminus de lignes de bus comme Jiri, parfois des altiports comme Lukla. Depuis une dizaine d'années, la croissance et la diversification des pratiques touristiques ont permis à certains lieux de s'autonomiser (fig. 3.3). C'est le cas de Pokhara, qui a d'abord été le point de départ des expéditions vers l'Annapurna. La construction d'une liaison routière directe avec l'Inde en



2. Les structures du territoire

1970 y a favorisé l'activité touristique. Principal but d'excursion au départ de Katmandou grâce à la présence de son lac, Pokhara devient ensuite un lieu de séjour des hippies dans les années 1970, puis une étape dans les circuits organisés au Népal depuis la vallée du Gange (fig. 3). Bien desservie par l'avion et par la route, la petite ville est devenu le second pôle touristique du Népal, à partir duquel peuvent s'organiser des excursions et des itinéraires en boucles dans l'ensemble de la région. La ville se situe en effet à l'articulation de plusieurs espaces touristiques et de plusieurs types de pratiques. Au nord, le massif des Annapurna offre de nombreux itinéraires de *trekking*. Pokhara, point de départ, est aussi un lieu où l'on se repose quelque jours à la fin d'une randonnée.

Dans la montagne, les lieux-étapes de *trekking* sont de mieux en mieux équipés en gîtes confortables. La multiplication des boucles de randonnée y a favorisé l'émergence de carrefours à l'intersection de plusieurs itinéraires. Jomossom, par exemple, n'était autrefois qu'un simple village qui servait d'étape au commerce caravanier trans-himalayen. Il est devenu à partir de 1975 le point d'apogée du principal circuit de la région, grâce à sa facilité d'accès et sa proximité des grands sommets et d'un sanctuaire hindou, Muktinath, très fréquenté par les Népalais comme par les touristes. Jomossom a profité aussi de l'ouverture du circuit du « Tour des Annapurna » à la fin des années 1970, et de celui de la région du Mustang en 1992. Des lignes aériennes régulières entre l'altiport et Pokhara en font aussi



3. Modèle de la mise en tourisme du Népal

un lieu de séjour pour des touristes qui veulent visiter les villages environnants et admirer les montagnes sans pour autant faire du *trekking*. De 300 habitants il y a 30 ans, Jomossom est passé à près de 2000 en 1998 : avec 450 lits en auberges confortables, il offre le quart de la capacité totale d'accueil des villages du secteur.

Au sud, c'est à partir de Pokhara que peuvent s'effectuer, sans passer forcément par Katmandou, la visite du parc national de Chitwan, la descente de rivières en *rafting* et la visite du site de Lumbini, lieu présumé de la naissance de Bouddha. Sur ce site encore peu fréquenté, se construit un grand complexe touristique international regroupant des hôtels et des édifices religieux à l'architecture représentative des différentes écoles bouddhistes du monde. À l'est enfin, Pokhara est relié à la petite ville de Gorkha et au sanctuaire hindou de Mankamana, lieu de pèlerinage très populaire au

Népal, où viennent d'être construits un téléphérique et un complexe hôtelier. À la fois lieu de séjour et d'excursions, Pokhara s'est ainsi dotée en moins de vingt ans d'une soixantaine d'hôtels de toutes catégories et d'entreprises de tourisme, indépendantes de Katmandou, qui cherchent à profiter à leur tour de la rente de situation locale.

Le massif de l'Everest est plus difficile d'accès et plus élevé; il reste sous la dépendance de Katmandou et d'un tourisme à caractère essentiellement sportif. Cependant, l'avion permet d'accéder à Lukla, perché à 2700 m à l'entrée de la vallée du Khumbu. Les sherpas qui ont réussi dans le *trekking* et les expéditions y montent des hôtels. La simple construction d'un téléphérique pourrait donner à Namche Bazar, petite capitale du pays sherpa située à quelques heures de marche de Lukla à 3500 m, la dimension d'une véritable station d'altitude, fondée sur la proximité de l'Everest et des monastères bouddhistes des environs. Déjà, des hélicoptères atterrissent à proximité de Namche, près d'un hôtel de luxe d'altitude d'où l'on peut voir l'Everest, court-circuitant l'étape de Lukla. Quant aux autres relais (Taplejung, Dunai ou Jumla), ils sont handicapés pour l'instant par le faible niveau de la fréquentation touristique des massifs auxquels ils

donnent accès (*trekking* exclusivement), par leur isolement et la faiblesse des infrastructures de base (routes, électricité, eau courante). L'espace touristique reste donc fortement polarisé. La multiplication et l'interconnexion des itinéraires favorisent le passage du lieu au site et du site au lieu. Ces lieux se hiérarchisent progressivement selon qu'ils sont tête de pont ou point d'apogée d'une boucle ou qu'ils se situent à l'intersection de plusieurs boucles. Leur autonomisation par rapport au pôle initial dépend alors de leur capacité à articuler en un ensemble cohérent les lieux et les sites auxquels ils donnent accès.

Des espaces touristiques protégés : le tourisme, une affaire d'État

Si les lieux touristiques ont pu se développer sans grande entrave au gré des pratiques et de leur dynamique spatiale,

il n'en est pas de même des massifs montagneux, dont l'État contrôle la fréquentation. Alors que les premiers sites visités étaient de grands sommets à la renommée internationale, de nouveaux espaces naturels ont été progressivement distingués par la volonté de l'État népalais et des organisations écologistes internationales d'en faire des symboles de la nature himalayenne. C'est ainsi qu'ont été créés, à partir de 1973, des parcs nationaux (Chitwan, Langtang, lac Rara, Everest), auxquels s'ajoutent, à partir de 1986, les aires de conservation du massif des Annapurna et du Makalu Barun (fig. 3.3). Cette mise en réserve de l'espace prend place à un moment défini : celui de l'élaboration de thèses catastrophistes sur la dégradation du milieu himalayen, qui serait provoquée, sans que jamais on en ait apporté la preuve, par la forte croissance démographique et la « surfréquentation » touristique (Ives, 1987). Même si, à l'époque, les touristes viennent en faible nombre au Népal, ils sont perçus comme une menace pour le milieu et la société locale, ce qui justifie la création d'espaces protégés. Or, le gouvernement entend bien faire de ceux-ci un argument pour attirer les touristes et leurs devises, tout en drainant l'aide internationale par l'intermédiaire des ONG de protection de l'environnement (Boisseaux, 1998).

Tous ces sites ont la particularité d'être situés à la périphérie du territoire, dans des zones occupées par des ethnies minoritaires encore mal intégrées à la nation népalaise que la monarchie s'efforce de construire. Leur classement dans des zones protégées gérées par l'armée et leur ouverture à la fréquentation touristique sont l'occasion pour l'État de marquer sa présence dans ces marges, d'y implanter son administration (fonctionnaires de police) et de favoriser leur accès en les reliant à la capitale par des routes ou des altiports. Depuis les années 1980, l'État ouvre de nouveaux itinéraires de *trekking* dans les zones frontalières du Tibet, tout en conditionnant leur accès par des règles de plus en plus strictes. Le Dolpo ou le Mustang ne possèdent aucun grand sommet connu, mais font figure de « pays cachés », où une certaine élite recherche l'inédit et l'exclusivité. En ouvrant à un petit nombre de touristes fortunés un espace longtemps interdit, c'est une culture tout entière, axée sur la visite des monastères bouddhistes, dont l'État entend faire un élément d'attraction touristique, et non plus la seule contemplation d'une montagne célèbre. Désormais, la plupart des régions de montagne sont inscrites dans une zone protégée à des degrés divers, dont la fréquentation commence à se différencier en fonction du coût des permis de *trekking* et des droits d'entrée dans les aires de conservation (fig. 3.3). Politique

environnementale et réglementation des espaces touristiques sont les maîtres mots, qui consacrent l'État comme un des acteurs majeurs de la mise en tourisme.

L'évolution des pratiques touristiques et le jeu des acteurs dans le temps et dans l'espace ont contribué à la distinction des hauts lieux et à la diffusion du phénomène touristique. Mais cette diffusion ne s'effectue pas de façon régulière sur le territoire. Au contraire, l'espace touristique népalais, qui se structure de façon linéaire et ponctuelle, est marqué par de fortes discontinuités spatiales, liées à son inégale accessibilité. Celle-ci dépend largement de l'évolution des systèmes de transport, de l'octroi des permis de *trekking* et de la politique environnementale de l'État, dont l'objectif plus ou moins avoué est de faire du Népal un modèle de « l'éco-tourisme », gage de financements internationaux. Or, l'encadrement de plus en plus étroit des espaces touristiques par l'État et l'extension des aires protégées ont actuellement tendance à court-circuiter les initiatives locales en empêchant leur libre jonction avec les touristes et la diversification des pratiques touristiques. Cela pourrait se traduire à terme par une fermeture de l'espace, qui pourrait remettre en question la fameuse « durabilité » du tourisme, si souvent invoquée par les acteurs institutionnels.

Se dessine alors un double enjeu : celui de l'appropriation du territoire par des groupes aux intérêts parfois contradictoires (États, paysanneries locales, système touristique) et celui de la liberté des individus, qui s'exprime par la mobilité des touristes comme des populations locales qui vivent du passage des touristes, de plus en plus assignés à résidence : dans des lieux et sur des itinéraires sévèrement contrôlés pour les premiers ; dans des parcs pour les seconds, où les ressources qu'elles peuvent tirer du tourisme sont volontairement mesurées et canalisées par une autorité extérieure.

Références bibliographiques

- BOISSEAUX T., 1998, *Élaboration et mise en place d'une politique de protection de la nature et rôle des ONG au Népal*, mémoire de DEA, Paris, ENGREF, 100 p.
- BRUSTON M., DEPREST F., DUHAMEL P., GAY J.-C., KNAFOU R., SACAREAU I., 1997, « Une approche géographique du tourisme », *L'Espace géographique*, n° 3, p. 193-204.
- IVES J.D., 1987, « The Theory of Himalayan Environmental Degradation : its Validity and Application challenged by recent research », *Mountain Research and Development*, 7, 3, p. 189-199.
- SACAREAU I., 1997, *Porteurs de l'Himalaya, le trekking au Népal*, Paris : Belin, coll. Mappemonde, 271 p.